

# PROGRAMME DE FORMATION BOÎTE À OUTILS

Maîtriser les fondamentaux du droit du travail : enjeux et outils indispensables pour des structures qui grandissent

Comprendre les impacts du droit du travail dans le recrutement et la gestion d'une équipe

La gestion d'une structure de la transition impose de manier le droit du travail au quotidien. Qu'il s'agisse d'embaucher, d'organiser et rémunérer le travail, ou de se séparer quand cela est nécessaire, ce droit est incontournable. Parfois source d'angoisse ou de tension, les outils juridiques permettent pourtant, lorsqu'ils sont utilisés à bon escient, de faciliter, préserver, voire apaiser la vie d'équipe.

Cette formation, réunissant contenus théoriques et exemples concrets, vous propose de dédramatiser le droit du travail, pour l'utiliser de façon appropriée, pour savoir quand il s'impose réellement à vous et quand vous pouvez vous en saisir pour aider dans le développement de votre structure. Elle est destinée aux personnes à la direction de structure, d'équipe ou des ressources humaines qui sont confrontées aux enjeux du droit du travail. Après une présentation des principes généraux du droit du travail, elle permet de se saisir des outils utiles à toute structure employeuse et de sécuriser ses pratiques, afin de gérer correctement ses équipes, sans rigidité excessive ni prise de risque inutile.

#### Durée de la formation

14 heures (en 2 journées successives)

#### Objectifs de la formation

- Découvrir les principes fondamentaux du droit du travail et son histoire
- Comprendre les enjeux de la matière afin d'identifier obligations, risques et possibilités de souplesse
- S'approprier les principaux outils de la matière pour s'en saisir dans la pratique (CDI, CDD, rupture conventionnelle, forfait jours, etc.)
- Comprendre comment organiser la vie d'équipe de manière pertinente et sans se figer dans des pratiques trop rigides

### Publics et prérequis

Cette formation est destinée aux personnes à la direction de structure, d'équipe ou des ressources humaines qui sont confrontées aux enjeux du droit du travail.

Aucun prérequis n'est nécessaire en dehors d'une bonne connaissance de l'organisation de

sa propre structure afin d'être en capacité de penser les besoins de recrutement et de

gestion du personnel.

\*Personnes en situation de handicap

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et tous, et à trouver la

meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier. Si vous êtes en situation de

handicap, vous écrire à notre référente. pouvez

(blandine.brunaz@instituttransitions.org) afin que nous échangions sur votre situation ainsi

que sur les modalités pour suivre la formation dans les meilleures conditions. Vous serez

accompagné tout au long de votre parcours de formation.

Déroulé de la formation

Séquence 1 : L'environnement juridique de la structure employeuse et des salariés

Durée: 3.5 heures

Le droit est utilisé par tous, il est partout, mais pas toujours facile à cerner. Il convient donc

d'en déterminer les contours. La première séquence s'ouvre sur une nécessaire définition de la matière. Un bref historique est ensuite proposé afin de bien saisir ses enjeux. Ce tour

d'horizon se termine par une présentation des sources du droit et de ses acteurs.

La séquence se conclut par un temps d'exercice de recherches juridiques sur internet.

Séquence 2 : Les contrats de travail

Durée: 3,5 heures

La deuxième séquence propose de se saisir du premier outil du droit du travail : le contrat.

Après avoir différencier CDI et CDD, nous vous proposons d'en décrypter les différentes clauses, puis de voir quand et comment rompre chacun de ces contrats. Des quizz et

exemples concrets accompagnent la séance.

La première journée se termine par un temps de questions.

Séquence 3 : Le temps de travail

Durée: 3.5 heures

Cette séquence permet de savoir comment définir et décompter le temps de travail, l'organiser, en connaître les limites, en gardant à l'esprit les obligations en matière de santé

qui pèsent sur toute structure employeuse. Outre cette présentation des règles, des cas

pratiques permettent d'imaginer comment organiser le temps de travail d'un salarié ou

d'une équipe.

La séance se finit par un échange sur les questions de santé et bien-être au travail.

Séguence 4 : Rémunération et gestion des absences

Durée: 3,5 heures

Après une étude de la rémunération et des règles qui entourent sa fixation, un exercice vous invite à déchiffrer tous ses éléments. La séquence se poursuit en traitant des

absences, de leurs causes et leurs conséquences concrètes sur le salaire.

Cette dernière séquence se conclut par un temps d'échange et de questions qui resteraient

en suspens à l'issue de la formation.

Le(s) formateur(s) et intervenant(s)

Alice ROURE

En tant qu'avocate, Alice a pratiqué le droit du travail auprès de salariés et d'employeurs

dans différentes situations (médiation, conseil et contentieux). Avec les éditions Liaisons

Sociales, elle présente, actualise et vulgarise la matière pour des lecteurs qui utilisent le droit au quotidien. Elle a également animé des formations en droit social, notamment

auprès de syndicalistes et représentants du personnel.

Modalités de participation

Lieu de la formation :En présentiel à l'Institut Transitions, 210 avenue Jean Jaurès 69007

Lyon - Entrée 3 rue Michel Félizat.

Coût de la formation : 910€ net de taxe

Si vous êtes salariés : Prise en charge possible par votre OPCO

Si vous êtes dans un autre cas : Vous pouvez nous contacter pour échanger sur les

éventuelles prises en charge possibles.

Pour vous accompagner dans ces démarches vous pouvez écrire à Blandine

(blandine.brunaz@instituttransitions.org).

Modalités pédagogiques

Cette formation est **expositive**, avec un apport de contenu par la personne formatrice, discuté par les participants, et **active**, avec des temps de travail où chacun est en posture de s'interroger, proposer des contenus et d'échanger sur les contenus des autres, avec des retours de la personne formatrice.

## Modalités d'évaluation et d'accompagnement

L'évolution des participants sera évaluée par des échanges avec les pairs, des quizz et par des échanges avec la personne formatrice sur les travaux réalisés.

Cette évaluation ne consiste pas à noter, elle a vocation à apporter des retours critiques pour aider les participants à identifier leurs niveau d'avancement et leurs perspectives de progression : encouragement à approfondir, mise en lumière des éléments fertiles et pertinents, mise en garde contre des risques ou des erreurs, proposition d'alternatives ou conseils pour progresser...